

de l'union dans le bien de ces deux belles œuvres ; il apporte non seulement un raisonnement clair et convainquant, mais aussi des preuves de faits qu'il importe aux membres zélés d'étudier avec attention.

Nous faisons donc un appel aux pieux confrères de l'Adoration Nocturne de Montréal, les pressant de joindre la Fraternité du Tiers-Ordre, ils y trouveront un accroissement de zèle et d'amour pour aimer, louer le cœur Eucharistique de Jésus ; ils trouveront surtout sous l'habit de la pénitence à offrir à Dieu en réparation, un cœur plus humble, plus pur et plus mortifié.

*Extrait du rapport du P. Chrysostôme, capucin, aux confrères des Œuvres Eucharistiques, à Liège. (1)*

1. Messieurs, ce que le Tiers-Ordre fut au XIII<sup>e</sup> siècle, il le sera de nos jours, et c'est là le motif de l'insistance que met le Souverain Pontife à le recommander aux fidèles. Mais, négligeant aujourd'hui un si vaste sujet, je veux seulement examiner quelle peut être son influence, par rapport à l'Œuvre qui nous occupe. L'adoration nocturne, vous le savez, est venue à son heure, dans nos temps troublés, nous rappeler le quadruple devoir de l'adoration, de l'action de grâce, de l'expiation et de la prière envers le Sacrement de nos autels. Si donc le propre du Tiers-Ordre est de former des adorateurs fidèles et reconnaissants, de véritables pénitents et des intercesseurs dévoués ; si, en outre, par sa hiérarchie, sa règle et son esprit, il nous prémunit par des défaillances trop facilement accueillies, et nous garantit de l'isolement inévitable à celui qui ne se sent pas soutenu ; il faut dire qu'il est le moyen le mieux approprié pour réunir en une invincible phalange tous ceux qui ne veulent pas baisser pavillon en face des convoitises du démon, du monde et de la chair.

2. Le premier devoir du chrétien dans tous les temps, mais surtout à l'heure présente, c'est de rendre à Dieu l'adoration et l'honneur qui lui sont dus. Le cri de la révolte et du blasphème est monté des enfers sur la terre. Nul ne veut plus de Dieu ; il faut le chevet du mourant

(1) La première partie de ce rapport a été publiée à la page 73 du 2<sup>e</sup> volume de la *Petite Revue*, sous le titre "Léon XIII et le Tiers-Ordre."